

**OBJECTIFS DE LA FORMATION : ELECTRICIEN**

Une formation construite autour des gestes professionnels liés à l'installation, la mise en service des ouvrages électriques en basse tension. L'élève devra réparer, entretenir des installations dans les secteurs du bâtiment, tertiaires et industriels.

**Les activités du CAP ELECTRICIEN :**

- L'électricien(ne) intervient notamment dans des installations qui concernent : l'éclairage, les prises de courant, les réseaux informatiques, pour :
- Créer des schémas d'équipement en respectant les normes ;
  - Commander le matériel chez les fournisseurs ;
  - Installer les différents appareillages et canalisations ;

- Réaliser les raccordements en respectant les schémas ;
- Vérifier le bon fonctionnement d'une installation en toute sécurité ;
- Effectuer un dépannage en respectant les consignes de sécurité.



**Débouchés professionnels du CAP ELECTRICIEN :**

Le titulaire du CAP électricien exerce son métier dans des entreprises de toutes tailles que ce soit dans l'habitat, ou dans l'industrie en tant que :

- Électricien ;
- Installateur électricien industrielle ;
- Installateur domotique ;
- Câbleur fibre optique ;
- Monteur électricien tableautier



**APRES LE CAP ?**

**Ce diplôme conduit directement à la vie active.**

Il permet aussi la poursuite d'études vers :

Le BAC Professionnel « Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés » (*lycée Cayenne*)

*Un très bon niveau et une forte motivation sont indispensables pour réussir.*



**La formation :**

En plus de la formation générale, il s'agit d'une formation technique de 18 heures par semaine, et d'accompagnement personnalisé (consolidation des acquis, méthodologie de travail, orientation) complétée par des stages en milieu professionnel

Le diplôme est validé grâce aux :

- Contrôle en cours de formation (C.C.F.)
- Evaluation des Stages en entreprises (PFMP)

**Profil d'élève :**

- Avoir le sens de l'observation et de l'organisation.
- Avoir de la curiosité.
- Être patient, dynamique.
- Aimer utiliser des outils.



**Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) permettent de :**

-Découvrir la vie professionnelle et les différentes facettes et techniques du métier.

-le Développement des pratiques de :

Savoir-faire gestuels et utilisation des outils de

-Développement pratique d'un savoir-être spécifique du monde professionnel : respect des consignes, travail en équipe, tenue professionnelle, etc....

Une aide est dispensée par les professeurs des disciplines professionnelles et par le DDFPT afin de permettre à l'élève de trouver un stage.

Les PFMP se déroulent sur **14 semaines** réparties sur 2 ans de formation

